

MACAC

Mon Autre Canard ATTAC Campus VSQ

Numéro 1 - novembre 2004

SOMMAIRE

Page 2 - Guerre en Irak

Page 3 - L'Europe de l'Éducation

Page 4-5 - L'AGCS

Page 6-7 - La nouvelle politique du MEDEF

Page 8 - Le livre du mois

AGENDA

Du samedi 13 au vendredi 19 novembre: Semaine de la solidarité internationale

Réunion ATTAC Campus VSQ tous les mardis soir à 18h15

CONTACTS

Pour nous joindre:
uvsq-info@attac.org

Pour vous inscrire à la liste Internet d'information ATTAC Campus VSQ, envoyer un mail à uvsq-info@attac.org

EDITORIAL

Début du XXIème siècle, ère de la mondialisation libérale : la démocratie et les droits fondamentaux reculent face au marché et l'environnement paie un tribut plus lourd que jamais. Mais la résistance s'organise : ici et là bas, un vaste mouvement émerge, international, hétéroclite et mouvant : l'altermondialisation.

En 1998, des militants créent ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions Financières et l'Aide aux Citoyens) autour d'un constat : la mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Tandis que l'association a rassemblé 30 000 adhérents en France et que se sont créés des ATTAC dans une quarantaine de pays, des groupes se sont constitués sur nos campus.

Animés par le souci de porter une information alternative, sur des sujets aussi cruciaux et variés que les politiques économiques, les services publics (et notamment l'enseignement supérieur), la guerre globale, les droits fondamentaux ou l'écologie, nous organisons des conférences, des projections de films, des concerts, nous éditons des journaux.

ATTAC tente de remplir son rôle d'association d'éducation populaire tournée vers l'action en faisant pression sur les différents pouvoirs, tout en étant présent aux cotés des citoyens qui luttent pour leurs droits.

ATTAC Campus

QUAND LE CAPITALISME PREND LES ARMES

La guerre préventive en Irak souligne le caractère agressif d'un libre-échange sans cesse en recherche de nouveaux débouchés. L'impérialisme américain au Moyen-Orient perd son sens si on ne prend pas en compte le complexe militaro-industriel de Washington qui est aux commandes.

« Une guerre à la victoire assurée est une affaire bénéfique pour l'économie »

L'objectif non avoué des « faucons » est de mettre au pas les derniers états non-alignés sur l'ordre financier mondial. L'autre intérêt pour le capitalisme américain est l'ouverture, sous couvert de guerre pour la liberté et la démocratie, de nouveaux marchés pour les multinationales américaines.



L'invasion américaine est par ailleurs propice à oxygéner une économie américaine qui est de plus en plus militarisée depuis les résultats non escomptés des nouvelles technologies. Le département américain de la défense ne se prive pas pour se présenter comme le meilleur VRP de l'industrie militaire américaine.

La France n'est pas en reste, le pacifisme gouvernemental n'est pas étranger aux intérêts des multinationales françaises. Total-Fina-Elf était déjà en contrat avec le régime irakien pour les gisements de Bin-Umar et Majnoun

correspondant à une production moyenne journalière de 1 million de barils.

Pas besoin d'être agrégé d'économie, pour comprendre qu'une guerre à la victoire assurée est une affaire bénéfique pour l'économie. Détruire c'est faire marcher l'industrie d'armement, reconstruire c'est ouvrir des marchés juteux pour les entreprises, « démocratiser » c'est exploiter les richesses intérieures du pays soumis.

On estime que les investissements présents et futurs en Irak représentent 20 milliards de dollars par an. Il y a un an les aéroports irakiens ont été vendus aux enchères, quant à la gestion du port de Umm Qasr, elle a été attribuée à la Stevedoring Services of America .

Lutter pour la fin de la colonisation économique

Pour ceux qui se félicitent de la mise en place du nouveau gouvernement irakien par les Etats-Unis, il leur serait utile de se pencher de plus près sur la situation chaotique de l'Afghanistan, tant elle semble analogue au cas irakien, où le gouvernement pro-américain est dirigé par Ahmid Karzai, un ancien consultant de la société pétrolière US Unocal.

Les Irakiens se rendent compte chaque jour que leur pays est bradé sur l'autel du capitalisme « civilisé ». Le mouvement international contre l'occupation en Irak ne doit pas seulement lutter pour le retrait des troupes de la coalition, mais aussi pour la fin de la colonisation économique, illégale au regard de la législation internationale des conventions de Genève et de la Haye.

Matthieu

EDUCATION : SERVICE PUBLIC OU MARCHÉ ?

« L'Education doit être perçue comme un service rendu au monde économique » Le G7 à Bruxelles.

« Les pouvoirs publics doivent uniquement assurer l'accès à l'apprentissage de ceux qui ne constitueront jamais un marché rentable » L'OCDE.

La Constitution qui nous est proposée menace d'inscrire dans le marbre le principe de concurrence comme règle de base de tous les rapports économiques et sociaux. Les gouvernements européens de chaque pays de l'UE se sont lancés depuis plusieurs années dans la mise en œuvre de politiques abolissant toutes contraintes sociales ou environnementales au profit du bon fonctionnement d'un système économique ne profitant qu'à une minorité.

Recul de l'Etat, avancée du marché

Ce phénomène est perceptible au sein de l'Education où massification ne rime pas avec démocratisation. Si la possibilité de faire des études est offerte à tous, celle de les réussir est peu à peu mise à mal par les nouvelles logiques dominantes qui ne visent plus à former des citoyens mais à apprendre à l'élève ou à l'étudiant à consommer et produire. L'acquisition de savoirs est en train de devenir de plus en plus secondaire et cette perception intellectuelle a fait du chemin parmi les jeunes qui n'étudient que pour trouver un emploi.

Ce formatage intellectuel parfaitement orchestré par les tenants de l'ordre libéral vise à adapter l'Education au marché mais également à transformer celle-ci en marché. Pour cela, le rôle de l'Etat doit être réduit à sa plus simple expression éclipsant le rôle social du service public garant de l'égalité, notion supplantée par celles de rentabilité, compétitivité et efficacité.

LMD, le culte de la concurrence

Ce recul de l'Etat est mis à profit par les entreprises privées qui voient dans l'Education un secteur susceptible de dégager de gros profits (on estime à 2.000 milliards de dollars le "marché" de l'éducation mondiale). L'Ecole se doit de plus en plus d'être hyper-performante pour minimiser les coûts et maximiser les profits, même si cela exige qu'elle ne le soit que pour quelques-uns. Cette nécessaire hyper-performance, qui laisse de côté la majorité des jeunes est privilégiée et favorisée à travers la mise en concurrence des établissements pour qui efficacité devient le maître mot.

C'est bien là, l'idée des réformes LMD et Loi d'Autonomie, mises en place par les ministres de l'Education européens, qui poussent les Universités à rechercher la performance face à ses concurrentes, les amenant de fait à mettre en place une sélection des étudiants à l'entrée mais également à « valoriser » les diplômés délivrés en limitant leur accès (fin de la compensation annuelle).

C'est ici que les étudiants ont un rôle à jouer, il apparaît indispensable de défendre la démocratisation de l'Education, déjà limitée, mais désormais attaquée de toutes parts. La mission de l'Ecole en général et de l'Université en particulier doit être d'assurer à tous les jeunes un accès aux savoirs nécessaires à la compréhension du monde et à la participation à la vie collective. C'est la volonté de tous les étudiants qui permettra de montrer aux gouvernants qu'une politique d'éducation menée à l'échelle européenne doit être impulsée dans le sens de l'intérêt collectif.

A lire, l'ouvrage de Nico Hirtt, L'école de l'inégalité, aux éditions Labor/Espace de libertés.

Nicolas

AGCS (l'Accord général sur le commerce des services, texte disponible sur site de l'OMC : www.wto.org, voir aussi le livre très concis et explicatif de Susan Georges, vice-présidente d'ATTAC : *Remettre l'OMC à sa place*, Mille et une nuits, juin 2001).

Pour dater les premières mentions de l'accord général sur le commerce des services (AGCS), on peut remonter au 14 juillet 1994 et à la signature des accords de Marrakech.

En effet, alors que l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) succède au GATT (organe régulateur des tarifs douaniers), la marchandisation des services publics de tous les États signataires (prévue dans l'AGCS) est officiellement mise à l'ordre du jour de la nouvelle organisation.

Mais comment fonctionne l'OMC? Contrairement à son prédécesseur, cet organisme, peu scrupuleux des droits humains, ne reconnaît officiellement que les impératifs économiques et les règles du commerce international. Retenez bien cette idée, c'est important. Ainsi, pour prévenir toute entrave à la sacro-sainte loi du marché libre et mondialisé, l'OMC s'est dotée d'une institution juridique ad hoc: l'ORD, soit l'organe de règlement des différends.

La conquête de nouveaux marchés pour plus de profits

En substance, c'est le garde-chiourme des chantres de l'économie de marché qui édictent leur propre corpus de lois et qui se réfèrent à celui-ci quand ils le jugent utile. Si les réglementations intérieures de l'OMC ne sont pas respectées, le maton, euh l'ORD, applique la sanction économique qu'il estime appropriée.

Admettons que les Chinois désirent exporter leur riz en Éthiopie. L'Empire du milieu, comme on l'appelait, se considère soudain lésé par les barrières douanières dressées par les Éthiopiens: il peut réclamer l'arbitrage de l'ORD. Ce dernier, s'appuyant sur les credo de l'OMC, pénalise le pourfendeur des libertés commerciales et lui administre ce qu'on appelle des représailles croisées. Un exemple concret et réel : la France, pour des raisons sanitaires, refuse l'introduction du bœuf aux hormones provenant des États-Unis. Le contentieux se solde par une compensation financière : la surtaxation de produits français sur le sol américain (le roquefort notamment en 1999).



A quoi servent les barrières après tout ? Les petits producteurs locaux n'écoulent plus leurs produits et viennent gonfler les bidonvilles dans les mégapoles du Tiers-Monde? Nous n'y pouvons pas grand-chose, L'OMC a dit... dont acte !

On peut s'interroger sur le rapport qui existe entre le commerce international, objet des discussions et des négociations des 148 membres permanents de l'OMC, et l'avenir de nos services publics. La conquête de nouveaux marchés et la perspective de substantiels profits ne sont pas à exclure! Ainsi, adeptes des tractations permanentes, les représentants mandatés par chaque pays ou espace géopolitique ont donc décidé depuis 1994 la libéralisation progressive des services publics.

t est à vendre !

Les secteurs concernés par cette mesure scélérate sont fondamentaux : l'éducation, la santé, l'environnement, la culture, l'eau etc... Seuls les pouvoirs régaliens sont conservés : police, justice, armée. C'est donc bien le retour d'un État gendarme. Au XX^{ème} siècle succède... le XIX^{ème} ! L'homme pourra se consoler d'avoir inventer la machine à remonter le temps ; on n'arrête donc pas le progrès c'est une certitude!

A chaque conférence de l'OMC, les pays doivent renégocier les services qu'ils cèderont graduellement au marché. Ainsi, en septembre 2003 à Cancun, l'Union européenne, très favorable à ce projet, a-t-elle tancé vertement les pays qui n'avaient pas encore fait de proposition d'« offre » de services à libéraliser.

Parmi les divers modes de libéralisation on peut relever la « présence de personne physique sur place ». Une sorte de location de la force de travail mondialisée. Or, « ces personnes physiques », soit des travailleurs étrangers, ne disposeront que d'un contrat de travail maximum de six mois, sans droits fixés (les droits du territoire seront ils appliqués ? rien n'est moins sûr...). Par ailleurs, l'inspection du travail peut-elle vérifier aisément les conditions de travail d'une personne qui n'a aucune perspective d'implantation dans son entreprise, qui n'aura tissé aucun lien de solidarité, et qui ne pourra pas défendre des revendications sociales ? Bien sûr, le migrant, qui viendra guilleret se faire suer le burnous, sera l'individu idéal, celui qui ne laissera ni attache et ni famille derrière lui....

Des tractations opaques

L'AGCS exclut la possibilité d'un retour en arrière. Il s'applique à tous les niveaux de décision d'un territoire (du plan national au plan local). Il apparaît ainsi une contradiction totale entre le contenu de cet accord et le discours officiel

en France ou en Europe en faveur de la proximité et du pouvoir décisionnel des élus. Les 260 édiles démissionnaires de la Creuse ne s'y sont pas trompés : ils ont constaté la dégradation de leurs services publics locaux (bureaux de poste, cantines scolaires...). Il apparaît que toute subvention est une « distorsion » au commerce selon l'article 15 de l'accord. Livrés à la concurrence les services non marchands et la démocratie seraient vidés de leur sens. Or il est extrêmement délicat de connaître les positions et les décisions prises par la Commission européenne représentée par un seul homme (Pascal Lamy). Les tractations se font en effet dans l'opacité la plus complète.



Il est donc indispensable d'interpeller les élus nationaux et européens, ainsi que nos gouvernants sur les pourparlers en cours à l'OMC. Pourquoi ne pas réviser le mandat ultra-libéral de la commission européenne? Il faudrait enfin en appeler à des manifestations nationales et internationales pour réaffirmer la notion et la mission de service public.

Checktheflo

Voir la campagne « communes hors-AGCS » menée par ATTAC National, il s'agit de s'opposer symboliquement à cet accord international anti-démocratique. 568 collectivités locales (dont 28 préfectures) et 11 conseils régionaux se positionnent à ce jour contre l'AGCS.

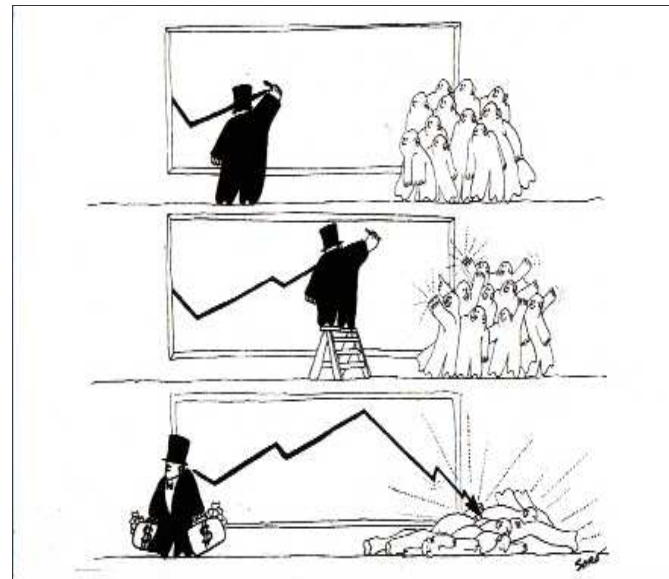
De plus en plus présent dans les médias et dans le débat politique, le MEDEF (mouvement des entreprises de France) réalise la promotion de son dernier best-seller : la « refondation sociale ». Le discours patronal s'est habillé pour l'occasion de ces nouveaux apparats : libération, justice, égalité, valeurs qui étaient jusqu'alors imprononçables pour le patronat.

Le culte de la déréglementation

Ce relooking est le fait d'Antoine Seillière, président du MEDEF et de François Ewald, ancien maoïste. Inspiré par la « révolution conservatrice » qui a prit corps aux Etats-Unis puis en Angleterre, la « refondation sociale » est l'arme idéologique des ultralibéraux français faisant de l'entreprise la « cellule de base de la société ». En arrière-plan d'un simulacre de justice sociale destiné à la plèbe, la divinité Marché, autorégulatrice à qui tout doit être subordonné, veille. Le MEDEF reconnaît que le marché peut rencontrer des déséquilibres passagers. Les responsables sont aussitôt trouvés : l'Etat, les syndicats, et ce peuple qui définitivement ne comprend rien à la modernisation. Il faudrait nuancer ce propos, l'Etat fait parti du dispositif ultralibéral que nous serine le MEDEF et sa cour politicienne, cela à travers ses fonctions régaliennes c'est-à-dire l'Etat comme garant juridique, répressif et monétaire du bon fonctionnement du marché.

De cette attaque de l'Etat protecteur découle les principes de la « refondation sociale ». Tout d'abord les théoriciens du MEDEF prônent la mise à mort de toutes réglementations du rapport salarial. Dans cette optique le contrat individuel remplace la loi censée représenter l'intérêt collectif. Pour des autogestionnaires l'idée d'un dialogue social capable de se substituer à l'intervention de l'Etat a de quoi séduire.

Mais peut-on imaginer dans le panorama du dialogue social actuel, un système dont l'Etat serait exclu ou marginalisé et qui offre aux salariés la protection dont ils ont besoin ? L'entreprise promue comme seul lieu de négociation, implique dans le contexte contemporain le pouvoir absolu au patron tant la plupart des entreprises sont dépourvues de collectifs de représentations des salariés.



Deuxième requête du patronat : la rémunération de la force de travail et les conditions de travail doivent être ajustés en fonction du rapport de l'offre et de la demande, cela conduisant à d'avantage de flexibilité et de précarité.

Un bonheur lié aux performances de l'entreprise

A cela s'ajoute le démantèlement de la protection sociale, par la condamnation de l'assurance sociale financée par l'impôt et les cotisations obligatoires. L'impôt, qui est fustigé dans les médias comme un poids, une injustice est au contraire la base de notre système de solidarité. Ce système de sécurité sociale, le plus performant du monde, doit être pour les néolibéraux aboli au profit des assurances privées, et de

l'épargne salariale.

L'orthodoxie néolibérale ne cesse d'en appeler aux fonds de pension, ceux-là qui ont plongé une grande partie de la *middle class* américaine dans la précarité après la faillite d'Enron. Sur ce point de l'épargne salariale nous touchons le cœur du dispositif cynique du MEDEF, d'une part cette épargne salariale est une source gratuite de financement pour l'investissement des entreprises, mais c'est surtout un moyen d'accentuer encore la dépendance des travailleurs à l'égard des dirigeants. A partir de là il n'y a plus de lutte au sein de l'appareil de production, cette idéologie faisant miroiter à chacun que le bonheur est lié aux performances de l'entreprise. Il y a comme ambition lancinante du patronat de normaliser les personnes.

On retrouve également la ligne paternaliste du patronat dont le Comité des Forges dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle avait fait son beurre. Dans cette théorie sinistre le seul filet de sécurité restant est la famille, on retrouve là une vieille rengaine de la droite conservatrice : l'adulation de la famille, impliquant le retour des femmes au foyer.

Pour l'avènement d'une société du risque

La « refondation sociale » du MEDEF ne s'arrête guère à ce stade. Intervient alors « l'exercice philosophique » des penseurs du MEDEF consistant en la glorification de l'insécurité, élevée en « valeur des valeurs » et sa condamnation dès lors qu'elle touche à la propriété et à la liberté des capitaux. C'est le triomphe de la société du risque qui pèse pour Antoine Seillière, depuis trop longtemps, seulement sur les épaules de l'entrepreneur capitaliste.

Face à ce mythe de l'entrepreneur courageux au service de la société, il est bon de rappeler

que le patronat organise au grand jour un vol sur la richesse créée par les travailleurs, par laquelle il en tire de nouveaux profits. Dans cette perspective d'une « démocratie des actionnaires » chacun doit se donner, et s'il le faut de force, à la religion du risque vertueux. Le risque est de plus en plus mutualisé.

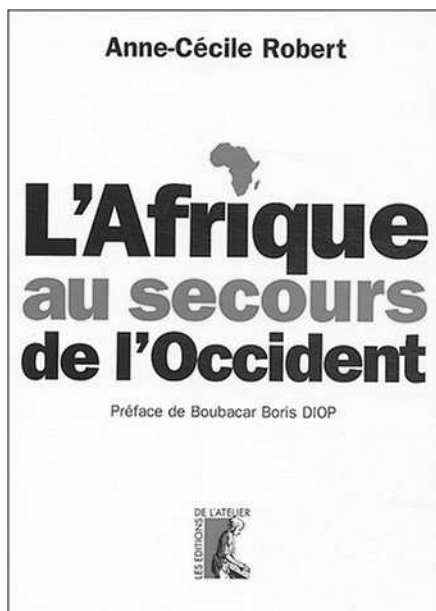


Face à l'incapacité pour l'élite de faire face aux aléas du capitalisme, elle se protège en faisant porter sur l'ensemble de la société ses conséquences dramatiques. Le risque est également perçu dans le discours dominant comme un stimulant, permettant d'atteindre une efficacité record. Ces considérations méprisantes pour le peuple se moquent des répercussions sociales et psychiques d'un capitalisme sauvage mondialisé. Pour la vulgate néolibérale, l'indépendance, l'autonomie seraient les corollaires immédiats de cette flexibilisation, en réalité, seul le propriétaire de capitaux est libre.

Face à ce projet totalitaire concrétisé par le gouvernement Jospin, puis consacré en valeur absolue par la droite (Pare, statut précaire des intermittents, RMA, casse du code du travail...), à nous de développer une riposte globale. Cette prise de pouvoir du patronat n'est pas une fatalité, à condition de ne pas avoir peur de réfléchir ensemble à un après capitalisme.

Matthieu

A lire ce mois-ci



Alors que les spécialistes de l'Afrique se répandent en jérémiades sur le malheur de l'Afrique, l'ouvrage d'Anne-Cécile Robert *L'Afrique au secours de l'Occident** vient enfin rectifier l'image d'un continent en difficulté, jugé en retard ; un retard qui lui sera peut-être salvateur.

En effet, l'auteure dresse un bilan de la situation de l'Afrique depuis les indépendances et pointe du doigt la globalisation libérale contemporaine qui perpétue une domination historique du continent africain par l'Occident ; hier l'Empire colonial français, anglais, belge..., aujourd'hui le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC... Les mêmes phénomènes de déstructuration des sociétés, de domination psychologique et culturelle se déroulent sous la pression des bailleurs de fonds présentant le libre-échange comme la voie vers le bonheur. Un libre-échange qui ne permet qu'aux firmes multinationales de pénétrer des marchés au mépris des règles sociales ou environnementales.

Il est alors temps de chercher les vrais responsables de la situation du continent africain. L'auteure dénonce alors une double

culpabilité : celle de l'Occident qui cherche à imposer son modèle, modèle qui ne parvient même pas à assurer le bonheur de la majorité de sa propre population, et celle des élites africaines coupables de l'accepter.

Nos valeurs de rentabilité, d'efficacité, destructrices de tout lien social, semblent être récusées par les Africains, ce qui permet aux économistes de stigmatiser un « retard » de l'Afrique. Mais si ce prétendu retard n'était que le « signe d'une force et d'une vitalité en opposition aux valeurs prédatrices de l'Occident capitaliste » ?

Plutôt que de pousser l'Afrique à suivre notre exemple peut-être devrions-nous nous inspirer de certaines valeurs attachées au continent comme l'existence d'un véritable lien social, y compris entre générations, l'importance donnée à la discussion (la palabre) ainsi qu'un rapport différent au temps et à la nature, où contrairement à l'Occident l'humain ne cherche pas à maîtriser son environnement mais à y s'insérer harmonieusement. Pour le cinéaste sénégalais Moussa Sene Absa : « *L'Afrique est le réservoir des valeurs futures* ».

Sans nier les drames du continent africain et sans idéaliser les valeurs de l'Afrique, pouvant contenir des effets pervers, l'auteure nous amène cependant à nous interroger sur nos propres modes de vie et nos valeurs. A nous de lutter pour imposer aussi une autre façon de concevoir les relations humaines et la répartition des richesses.

* ROBERT Anne-Cécile, *L'Afrique au secours de l'Occident*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions Ouvrières, 2004, 158 p, 16 €

Nicolas